



## MAIRIE DE SAINT DIDIER DES BOIS

### PROCES -VERBAL DE SEANCE

Date de convocation : 23/12/2024

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à dix-huit heures trente minutes se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Jacky GOY, Maire.

#### **Etaient présents :**

M GOY Jacky, Maire

Mme DIOP Céline, MM. LEMAIRE Olivier, MORISSE Michel, adjoints

Mmes BOURDON Marie-Hélène, LAMBOUX Marie-Hélène, SCHMIDT Stéphanie

Mm CHEVALIER Thierry, LEMONIER Hugues, GERBON Marc

#### **Étaient absents :**

Mme DUTKIEWICZ Laurence (non excusée), LEMOINE-LOPEZ Alexandra (excusée),

QUEVILLY Emilie (non excusée)

**Secrétaire de séance** : M MORISSE Michel

**Rapporteur** : Goy Jacky, Maire

#### **N°02\_2025 FINANCES - FOND DE CONCOURS- TRAVAUX DE DESEMBOUAGE DE 35 RADIATEURS - ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que par délibération n° 01\_2025 le Conseil s'était déjà exprimé sur un plan de financement afin de procéder au désembouage des radiateurs de l'école comprenant une demande de subvention de fonctionnement.

Monsieur le Maire précise qu'il souhaite solliciter un financement de l'Agglomération Seine-Eure au titre du fonds de concours de droit commun à hauteur de 50% de la dépense subventionnable.

Ainsi, le plan de financement proposé à l'appui des demandes de subvention est le suivant :

Dépenses	Montant TTC estimé	Fonds de Concours de droit commun demandé pour l'enfouissement (50% du HT)	Part communale
Fonctionnement	5007.55 €	2503.77 €	2503.78 €

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **VALIDE** la demande de subvention exposée ci-dessus au titre du Fonds de Concours de Droit Commun,
- **VALIDE** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces demandes,
- **DIT** que l'inscription des sommes au Budget 2025 se fera au compte 615 221 pour les dépenses et au compte 6573 pour les recettes.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

